



Rapport annuel 2012-2013



Être toujours
plus près
des membres !

Le contenu de cette publication a été produit par les membres du comité d'information et de consultation.

Photographies

Maria Gosselin, Marc Robitaille

Remerciements au Bureau de la vie étudiante pour le prêt de la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

APAPUL

Bureau 3330, pavillon Alphonse-Desjardins

2325 rue de l'Université Laval

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Site Web : www.apapul.org

Courriel : apapul@apapul.ulaval.ca

Posez un geste environnemental,
optez pour le format électronique
de notre Rapport annuel.

L'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) est un syndicat regroupant l'ensemble des 950 membres du personnel administratif professionnel de l'Université Laval.

Le travail quotidien que ces membres effectuent dans un grand nombre de secteurs vitaux de l'Université Laval est essentiel à sa mission.

Table des matières

Message du président, Patrice Gosselin
Message du directeur général, Éric Matteau
Conseil d'administration
Représentantes et représentants
Travaux des comités
Notre expertise à votre service
Message de la trésorière, Najat Aattouri
Rapport de l'auditeur indépendant
Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2013
Avoir des membres
Bilan
Flux de trésorerie
Prévisions budgétaires 2013-2014



Message du président, Patrice Gosselin

Un an, c'est vite passé !
Quand j'ai entrepris
mon mandat, le 1^{er}
juin 2012, je ne m'at-

tendais pas à un rythme si fou, l'équipe permanente non plus. Cette année, l'APAPUL l'aura vécue sur les chapeaux de roue. Après deux événements aussi importants qu'une négociation difficile et une campagne à la présidence, l'occasion s'est prêtée à revisiter des manières de faire et certaines priorités. La dernière négociation avait laissé des écorchures et celles-ci n'étaient pas encore complètement guéries.

De surcroît, l'équipe permanente avait dû laisser plusieurs choses de côté au fil des dernières années. Tout nous conduisait vers une année de transition où il y aurait beaucoup de boulot à abattre. Dans ce contexte, je me dois de souligner le travail exceptionnel de tout le personnel de l'Association qui m'a accompagné dès mon arrivée. Sans lui, la résultante aurait assurément été moins glorieuse.

Engagement électoral : le rapprochement

Lors de ma campagne à la présidence, j'ai mis l'accent sur le fait que le président est au service des membres et, pour cette raison, l'écoute et la participation soient en haute priorité. Sur ce plan, je crois pouvoir dire « mission accomplie ». Non seulement les rencontres ont été plus nombreuses, mais on n'a jamais vu autant de salles combles dans nos activités.

De plus, dans une perspective plus ouverte et plus conviviale, c'est lors d'une dizaine de midis-causeries en formule café-dessert que nous avons eu des discussions fertiles dont les effets commencent déjà à se faire sentir. Que les membres partagent leurs idées avec nous est un gage d'évolution et de succès. Cette attitude d'ouverture est là pour rester.

Réflexion du fonctionnement du conseil d'administration

Dans le cadre du Plan d'action 2009-2012, les administratrices et les administrateurs ont été conviés à une formation réalisée en deux volets. Le premier volet a porté sur les droits, devoirs et responsabilités des administrateurs et la seconde partie a été plus axée sur le rôle syndical de chacun d'eux. À la suite de cette formation, certaines corrections de structure de gouvernance sont devenues souhaitables. L'assemblée générale du mois de mai viendra clore une première partie de cet important chantier.

Partage des rôles à l'Association

Depuis décembre 2011, l'APAPUL peut compter de nouveau sur le soutien d'un directeur général. Un partage des rôles entre la présidence et la direction générale s'est établi, et ce, conformément aux règles de gouvernance les plus actuelles. C'est un monde de possibilités qu'offre cette réalité et d'autres changements en ce sens suivront.

Relations de travail

De nombreux dossiers étaient restés sur la table après la négociation. C'est donc au cours de l'assemblée générale du 22 août 2012 que les membres ont adopté la lettre d'entente 2012/1 concernant les lettres d'attente(s) ainsi que deux amendements au régime de retraite. À ceux-ci se sont ajoutés les travaux du comité D'Amours sur les régimes de retraite, le projet de loi fédérale C-377, les coupures annoncées dans les budgets des universités et le Sommet sur l'enseignement supérieur. Tous ces dossiers ont nécessité réflexion et action.

Il apparaît essentiel de souligner la rédaction et le dépôt par l'Association du Mémoire au comité expert de la Régie des rentes du Québec destiné à protéger les efforts remarquables que nous avons faits pour redresser notre régime et assurer sa pérennité. Ce mémoire a été bien reçu par le comité.

Révision de la mission de l'APAPUL

Depuis le 25 octobre 2004, l'Association est accréditée en vertu du Code du travail et est devenue un syndicat. En ce début du 21^e siècle, ce rôle syndical exige de l'APAPUL une dose supplémentaire d'éthique. Or, l'éthique n'est pas qu'un mot à la mode, il a un sens profond. Il est fondé sur le partage de valeurs communes. C'est en se fondant sur ces valeurs que peut prendre forme une action syndicale harmonieuse. C'est pourquoi le conseil d'administration a inclus, dans son plan triennal 2012-2015, un exercice de définition de notre vision et des valeurs de nos membres, ainsi que l'actualisation de notre mission.

En partant de là, le prochain plan triennal pourra être rédigé sous la forme d'un plan stratégique. À terme, cet exercice nous permettra de fonder toute notre action sur les valeurs de nos membres, rapprochant du même coup nos efforts sur ce qui les préoccupe et sur leurs intérêts.

Message du directeur général, Éric Matteau



Qualifier l'année 2012-2013 d'année occupée serait un euphémisme. Au cours de cette année, l'équipe permanente a été mise à contribution afin de mener un nombre sans précédent d'initiatives et d'interventions en soutien aux membres.

Bien entendu, le départ du président sortant, Charles Simard, a eu des répercussions sur les opérations courantes. Son dévouement exemplaire à l'amélioration des conditions de travail des membres et les 10 dernières années au sein de l'équipe permanente sont gravés dans la mémoire de chacun de ses anciens collègues.

Le 1^{er} juin 2012, c'est sous le signe du renouveau syndical que l'équipe de l'APAPUL a accueilli Patrice Gosselin à la présidence de l'Association. Dès son arrivée, il a partagé ouvertement sa vision avec les administratrices et les administrateurs en vue d'amorcer une nouvelle phase dans le développement de notre organisation.

Au cours des mois qui ont suivi, l'équipe permanente a participé à l'élaboration d'un ambitieux plan d'action triennal. Ce plan, qui a été dévoilé aux membres l'hiver dernier, vient baliser plus de 60 objectifs et mesures visant l'amélioration globale des services offerts par l'APAPUL à ses membres. Plusieurs de ces objectifs ont déjà été atteints en cours d'année.

L'automne 2012 a vu la publication d'une première enquête sur la satisfaction des membres envers les services offerts par l'équipe permanente. C'est avec grande humilité que l'équipe a reçu ces résultats positifs dépassant toutes ses attentes.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres de l'Association des commentaires émis au cours de cette enquête. Plusieurs de ceux-ci ont trouvé un écho dans notre plan d'action triennal et vont permettre la mise en place d'initiatives novatrices.

Au fil des années, j'ai eu l'occasion de discuter avec de nombreux intervenants de divers syndicats québécois. Petits ou gros, affiliés ou indépendants, ils nous ont tous félicité lorsqu'on leur avons présenté notre structure, la diversité des services aux membres et le nombre de personnes qui s'impliquent dans le développement de la vie associative à l'APAPUL.

Cette distinction syndicale se crée par une proximité toujours grandissante avec les membres, ainsi qu'une rigueur et une grande transparence dans l'administration des cotisations perçues. Nous comptons maintenir le cap afin de poursuivre l'amélioration des services rendus.

C'est d'abord et avant tout grâce à l'implication souvent bénévole de plusieurs dizaines de personnes qu'il nous est possible d'offrir une telle qualité de services. C'est par ce dévouement et cet engagement que se distingue l'APAPUL du syndicalisme traditionnel.

Je tiens donc à remercier chaleureusement chacun des membres qui se sont impliqués dans l'un de nos comités en cours d'année pour leur soutien à l'atteinte de nos objectifs communs.

Je veux également exprimer toute ma gratitude aux administratrices et administrateurs actuels et sortants pour leur contribution à la bonne gestion de notre organisation.

Finalement, je me permets d'adresser les derniers remerciements à l'équipe de l'APAPUL pour qui aucune montagne n'est insurmontable et sans qui la plupart des réalisations de la dernière année n'auraient pu voir le jour.

Merci à vous !

Principaux dossiers du conseil

Au cours des 12 réunions tenues par les membres du conseil d'administration et des 16 autres tenues par le comité exécutif, les dossiers suivants ont été étudiés ou approuvés :

- Recommandation de l'adoption des amendements n^{os} 23 et 24 au RRPePUL
- Dépôt du Mémoire au comité expert de la Régie des rentes du Québec
- Approbation de la lettre d'entente 2012/1
- Surveillance de la performance du RRPePUL
- Révision des politiques suivantes :
- Règlement général
 - Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et de la permanence de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval
 - Politique de contributions, subventions et adhésions
 - Politique relative à l'absentéisme
 - Politique encadrant les frais de représentation de l'APAPUL
 - Politique sur les heures d'ouverture des bureaux de l'APAPUL, les périodes de fermeture et la gestion du temps pour le personnel de l'APAPUL
- Réception des rapports des représentants des 23 comités
- Recommandation à l'assemblée générale, pour approbation, des prévisions budgétaires
- Nomination de 17 membres à divers comités et conseils.
- Adhésion de 95 nouveaux membres
- Acceptation de la nouvelle tarification d'assurance collective pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 et des nouvelles couvertures proposées par le comité des assurances collectives
- Formation d'un comité ad hoc sur l'auto-évaluation du conseil d'administration
- Réception de la démission de Florence Breton, administratrice, et nomination de Ève Richard au groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Acceptation des modifications apportées aux contrats de travail du personnel permanent de l'APAPUL



Membres qui ont célébré 25 ans de service en 2011

Activités de reconnaissance

Selon leur mandat, les membres du conseil d'administration ont participé aux activités de reconnaissance suivantes :

25 ans de service à l'APAPUL



Lyne Robitaille mène une brillante carrière au sein de l'APAPUL depuis le 13 septembre 1987 à titre d'agente de bureau. Elle a vu passer, durant ces 25 dernières années, cinq présidents, deux directeurs généraux, sept conseillers en relations de travail et, surtout, beaucoup de membres.

Son accueil légendaire, sa connaissance des membres, sa grande implication et son indiscutable originalité font d'elle une ressource indispensable pour l'équipe. Nous lui souhaitons bonne continuité.

25 ans de service et membres retraités de l'Université Laval en 2011

Le 10 mai 2012, les membres du conseil d'administration, ainsi que l'équipe permanente de l'APAPUL, ont reçu les 20 membres du personnel professionnel qui ont célébré leurs 25 ans de service à l'Université et, le 17 mai suivant, ils ont accueilli, à leur tour, les 29 membres du personnel professionnel qui ont pris leur retraite en 2011.

Reconnaissance à nos bénévoles

Nous avons invité les 48 bénévoles qui mettent à profit leurs compétences et leur expérience pour assurer une saine gestion de l'APAPUL à un cocktail qui s'est tenu au Musée national des beaux-arts du Québec le 26 septembre 2012.

Dîner d'intégration des nouveaux membres

Afin de compléter le processus d'intégration amorcé de belle façon en cours d'année par une rencontre d'accueil avec l'équipe permanente, les 84 nouveaux membres de l'année civile 2012 ont été invités, le 20 février 2013, à faire connaissance avec les membres du conseil d'administration et, de nouveau, avec les membres de l'équipe permanente de l'Association.

Cette activité est aussi l'occasion pour ces personnes de rencontrer d'autres nouveaux membres de la communauté universitaire et ainsi de commencer à élargir leur réseau professionnel.

Conseil d'administration

Pour assurer l'administration de l'Association, nous avons le privilège de pouvoir compter sur un conseil d'administration de 19 membres, dont certains y figurent depuis plusieurs années.



Dans l'ordre habituel, à l'avant :

- Kathy Faes, groupe Facultés de l'ouest
- Miguel Levasseur, groupe Vice-rectorat exécutif et au développement
- Patrice Gosselin, président
- Éric Matteau, directeur général
- Najat Aattouri, trésorière, groupe Rectorat, Vice-rectorats à la recherche, à l'administration et aux ressources humaines
- Manon Robichaud, groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Ève Richard, groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales

Deuxième rangée :

- Marie Nadeau, groupe Facultés de l'ouest
- Caroline Dugal, groupe Facultés de l'ouest
- Claire Trudel, secrétaire, groupe Vice-rectorat exécutif et au développement
- Michel Laliberté, groupe Vice-rectorat exécutif et au développement
- Gilbert Nadeau, groupe Facultés de l'est
- Willem Fortin, groupe Facultés de l'est

- Paule Duchesneau, groupe Facultés de l'est
- François Hébert, groupe Rectorat, Vice-rectorats à la recherche, à l'administration et aux ressources humaines
- Gervais Savard, groupe Rectorat, Vice-rectorats à la recherche, à l'administration et aux ressources humaines
- François Béland, groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Alain Gendron, deuxième vice-président, groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales

Absents sur la photo :

- Jérôme Laroche, premier vice-président, groupe Rectorat, Vice-rectorats à la recherche, à l'administration et aux ressources humaines
- François Gagnon, groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales

Contributions financières de l'Association

Conformément à la Politique de contributions, subventions et adhésions, l'APAPUL a souligné sa solidarité, sa reconnaissance et son témoignage à différentes occasions en cours d'année. Les causes et la mission des organismes soutenus financièrement par l'APAPUL doivent être compatibles avec la mission de notre association.

Association des retraités de l'Université Laval (ARUL)

Comme l'ARUL regroupe aussi des membres de l'Association ayant pris leur retraite, nous appuyons annuellement cet organisme en lui versant un montant de 200 \$.

Laval en spectacle

Considérant que Laval en spectacle permet une valorisation exceptionnelle des aptitudes culturelles et artistiques de plusieurs membres de l'Association, l'APAPUL est fière de verser annuellement un montant de 250 \$ en soutien à cet événement

Bourse d'études APAPUL 2012



Nous tenons à reconnaître et à soutenir les efforts réalisés par les étudiantes et les étudiants de notre université par l'octroi d'une bourse d'études. Cette bourse est remise annuellement afin de souligner l'excellence du dossier scolaire et la richesse de l'implication sociale d'une étudiante ou d'un étudiant aux cycles supérieurs en relations industrielles.

Le 23 avril 2012, lors de la 67^e édition du Congrès annuel des relations industrielles, l'ex-président, Charles Simard, a eu le plaisir de remettre un chèque d'une valeur de 2 500 \$ à la récipiendaire Dominique Bernier, étudiante à la maîtrise en relations industrielles, en présence de James D. Thwaites, directeur du Département des relations industrielles.


M^{me} Bernier a été embauchée depuis par l'Université Laval et est devenue membre de l'APAPUL.

Demande ad hoc de financement

Nous recevons ponctuellement des demandes de financement d'organisations de notre région. Pour permettre de contribuer à ce genre de demandes, le comité exécutif dispose d'un budget annuel de 1 000 \$.

Cette année, les membres du comité exécutif ont analysé et accepté de verser une somme de 250 \$ à Éducaide, un fonds d'aide à l'éducation dont la mission est d'offrir des bourses d'études à des jeunes dans le besoin, dans le but de compléter leurs études secondaires.





Représentantes et représentants

Comités permanents de la convention

- Assurances collectives : Pierre Lemay, Éric Matteau
- Classification : Marie-Claude Tremblay, Frédéric Lavigne
- Formation professionnelle : Marjorie Guay, Lucie Garneau
- Relations de travail (griefs) : Patrice Gosselin, Frédéric Lavigne
- Sélection du personnel professionnel : Lucie Garneau et plus de 70 membres

Comité ad hoc de la convention

- Comité paritaire de réflexion sur la conciliation travail et vie personnelle : Martine Coulombe, Sophie Laviolette, Frédéric Lavigne

Comités de l'Université Laval

- Conseil d'administration : Luc Simon
- Conseil universitaire : Guy Labrecque
- Comité-conseil d'usagers des déplacements, transport et stationnement : Michel Beauchamp
- Comité-conseil du Service de sécurité et de prévention : Jean-Guy Catford
- Comité d'application des droits des étudiants et des étudiantes : Guy Labrecque
- Comité de discipline de l'Université Laval : André Careau, Christine Dufour, René Fradette, Marcel Kaszap, Guy Labrecque
- Comité de révision continue du Règlement disciplinaire de l'Université Laval : Robert Chartrand
- Comité de suivi du programme de formation des gestionnaires : Lucie Garneau
- Comité de suivi du programme d'initiation en gestion de personnel pour les professionnels : François Gagnon, Lucie Garneau
- Comité sur la santé globale du personnel : Marie-Claude Gagnon, Lucie Garneau
- Comité aviseur pour le programme institutionnel de formation en développement JAVA : Sébastien Nadeau

Comités permanents de l'APAPUL

- Activités professionnelles et sociales : Najat Aattouri, Agnès Frydecka, Alain Gendron, deuxième vice-président qui siège au besoin, Frédéric Lavigne, Nancy Lavoie, Catherine Martinette-Morneau, Ève Richard, Lyne Robitaille, secrétaire de rencontre
- Éducation et formation syndicales : Marjorie Balzano, Marie-Claude Beaupré, François Gagnon, Daniel Guay, Jérôme Laroche, premier vice-président qui siège d'office, Frédéric Lavigne, Sophie Leclerc, Johanne Richard, secrétaire de rencontre.
Remerciements à Agnès Frydecka et Nathalie Bourbeau, membres sortants
- Évaluation et attribution d'une marque de reconnaissance : Lucie Garneau, Patrice Gosselin, président qui siège d'office, Julie Rodrigue.
Remerciements à Willem Fortin, membre sortant
- Information et consultation : Claudine Bergeron, Annie Cantin, Lucie Garneau, Alain Gendron, deuxième vice-président qui siège d'office, Sophie Leclerc, Christian St-Pierre, Manouane Théberge, Johanne Richard, secrétaire de rencontre.
Remerciements à Geneviève Dionne et Chantal Desmeules, membres sortantes
- Négociation et révision de la convention collective : Patrice Gosselin président et porte-parole, Frédéric Lavigne, conseiller en relations de travail
- Président d'assemblée et président d'élection : Luc Simon
- Représentation du personnel professionnel : Anne Lacasse, Jérôme Laroche, premier vice-président qui siège d'office, Éric Matteau, Claire Trudel, Johanne Richard, secrétaire de rencontre
- Suivi des placements de l'APAPUL : Najat Aattouri, trésorière qui siège d'office, Bernard Côté, Willem Fortin, Jérôme Laroche, représentant du conseil d'administration, Éric Matteau, directeur général.
Remerciements à Pierre Lemay, membre sortant

Travaux des comités

Comités permanents de la convention

Comité des assurances collectives

Ce comité a pour mandat de recommander à l'APAPUL et à l'Université Laval toute modification qu'il juge nécessaire afin d'optimiser les protections conférées par le régime d'assurance collective.



L'année 2012-2013 a principalement été marquée par la préparation et la diffusion d'une vaste enquête sur la satisfaction des participantes et participants au régime. La participation à cette enquête a dépassé nos attentes et les résultats ont été généralement très positifs. De plus, les membres participants ont démontré une grande ouverture à des solutions novatrices qui permettront de réduire la croissance des primes d'assurances, tout

en maintenant la qualité de notre régime. Par ailleurs, les résultats de l'enquête ont permis d'apporter une modification sur le taux de remboursement des médicaments originaux lorsqu'un générique existe, favorisant ainsi des économies pour les participantes et participants et le régime.

Encore une fois cette année, les surplus accumulés au cours des exercices précédents ont permis d'atténuer les augmentations de tarifications applicables au 1^{er} janvier 2013. Notons que ces surplus tirent à leur fin et qu'il est possible que cette subvention doive se terminer avec l'année 2013.

Fidèle à son habitude, le comité s'est également penché sur l'évaluation des propositions de renouvellement des contrats d'assurance afin de négocier les meilleurs taux possibles. Les résultats de ces démarches ont permis aux membres participants d'économiser des sommes considérables.

Les membres du comité se sont finalement assurés que les modifications des primes au 1^{er} janvier 2013 soient appliquées de façon équitable à l'ensemble des types de couvertures offertes, selon l'utilisation qui en a été faite par les participantes et participants. En ce sens, le conseil d'administration de l'APAPUL a recommandé la mise en place d'une couverture pour les couples sans enfant, dont la mise en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2014.

Comité de classification

Le mandat du comité de classification est d'étudier et de rendre une décision pour toute demande soumise par l'APAPUL et par l'Université Laval ayant trait à la classification et aux demandes de reclassification des membres. En ce qui concerne les demandes de reclassification, rappelons que lorsqu'un membre régulier du personnel professionnel constate que les tâches qui lui sont attribuées ne correspondent plus à celles couvertes par sa description de fonction, il peut soumettre une demande écrite au comité afin que s'amorce le processus de révision.

Les membres du comité paritaire, qui se réunissent environ une fois par mois, traitent les demandes de reclassification. Cette année, ils ont participé à l'évaluation de la nouvelle fonction de conseiller, conseillère en sécurité de l'information, et ont traité plusieurs demandes individuelles de reclassification déposées par les membres.

Comité de formation professionnelle

Budget de formation

Comme suite à la révision des règles particulières de formation effectuée par le comité, le montant permis annuellement pour des formations individuelles a été augmenté compte tenu de la somme non dépensée du budget de l'année précédente. Au 1 % de la masse salariale du personnel admissible pour l'année financière 2012-2013 s'est ajouté un solde reporté de l'année précédente, ce qui a donné un budget total de 753 080 \$ permettant de financer les formations individuelles des membres, les projets collectifs et institutionnels et le perfectionnement à temps complet de deux membres.

Journée de formation du personnel professionnel

Cette activité de formation a vu le jour en 1991 et se perpétue tous les deux ans. Elle a permis aux membres de se définir en tant que groupe, d'échanger et de réfléchir sur des thèmes proposés par l'Association qui touchent leurs préoccupations professionnelles. Cette année, le comité a formalisé le financement de cette activité et, par le fait même, a constitué la pérennité de celle-ci pour les années à venir.

Comité des relations de travail (griefs)

Les membres du comité des relations de travail se rencontrent normalement au moins quatre fois par année, à moins d'entente entre les parties. Au 31 mars 2013, quatre griefs sont actifs, dont deux sont en attente d'audition devant un arbitre afin qu'un jugement soit rendu.

Il faut souligner que six nouveaux griefs ont été déposés en 2012-2013 et que 16 ont aussi été réglés, soit par des ententes hors cours, par des désistements ou par des décisions rendues en arbitrage.

Lettre d'entente 2012/1

L'assemblée générale extraordinaire a accepté la proposition de baliser le concept des lettres d'attente(s) dans la convention collective par la lettre d'entente 2012/1. L'introduction de cette notion permet de faire la distinction entre les « attentes spécifiques à la prestation de travail » et les « mesures disciplinaires » qui, elles, touchent un comportement répréhensible.

Accès aux postes de niveau cadre

Bien que l'APAPUL n'ait pas réussi à invalider, en arbitrage, un processus de sélection de poste cadre et de faire admettre à l'arbitre que ce poste aurait dû être offert à l'un de ses membres, l'arbitre au dossier, M^e Denis Tremblay, a malgré tout jugé qu'il est possible de contester un processus de sélection d'un tel poste lorsqu'un membre considère qu'il n'a pas été traité de façon juste et équitable par l'Université, à toutes les étapes du processus qui a abouti au rejet de la candidature. Si c'est le cas, l'arbitre doit ordonner la reprise du processus de sélection du poste de cadre.

Comités de sélection du personnel professionnel

Tous les membres permanents et temporaires fins spécifiques qui le désirent peuvent représenter l'APAPUL au sein des comités de sélection de postes professionnels. Ils doivent au préalable suivre une formation donnée par la conseillère en relations de travail responsable. Cette année, 18 nouveaux membres ont été formés afin de bien comprendre toutes les étapes d'un processus de sélection et de connaître les responsabilités qui leur sont confiées par l'Association.

Des 77 représentantes et représentants formés actifs, 49 ont été assignés aux processus de sélection pour les 83 affichages de postes professionnels.



En 2012-2013, l'Université Laval a procédé à 83 affichages de postes professionnels.



Comités ad hoc de la convention

Comité paritaire de réflexion sur la conciliation travail et vie personnelle

Ce comité est né de la dernière convention collective et a comme mandat de consulter les membres du personnel professionnel, ainsi que les gestionnaires, sur les enjeux et les modalités d'application d'un programme de conciliation travail et vie personnelle pour les membres du personnel professionnel de l'Université Laval.



Essentiellement, ce comité paritaire est responsable d'évaluer :

- l'opportunité de maintenir, au-delà du 31 janvier 2014, l'option 32 heures en quatre jours;
- l'introduction d'autres formules de conciliation travail et vie personnelle;
- les résultats du projet-pilote des 35 heures en 4 jours.

Afin de les aider dans leurs réflexions, les membres du comité se sont adjoints les services de M^{me} Lise Chrétien, professeure au Département de management à la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail, et son équipe, comme personnes-ressources.

Projet-pilote 35 heures en 4 jours

Des 41 membres qui ont démontré leur désir de participer à ce projet-pilote, 9 professionnels de 3 unités ont été retenus. Ces unités sont la Faculté des lettres, le Service des immeubles et le Bureau du registraire. Au cours de l'hiver 2012, le comité a sondé ces personnes afin de connaître leur motivation à adhérer à un tel programme. Le taux de participation a été de 75 % et les réponses vont permettre aux membres de poursuivre leur réflexion sur le projet-pilote.

Comités permanents de l'APAPUL

Comité d'éducation et de formation syndicales

Ce comité, formé par le conseil d'administration en février 2012, a notamment comme mandat de recenser et d'analyser les meilleures pratiques d'éducation et de formation syndicales mises en place dans les associations syndicales et pouvant être utilisées par l'Association, ainsi que de recommander aux membres du conseil d'administration des pratiques ou activités visant à promouvoir la vie associative et syndicale.

Sondage de l'automne 2012

À l'automne 2012, l'APAPUL a procédé à un sondage auprès des membres concernant certaines situations relatives à leur vie professionnelle. La participation a dépassé toutes les attentes considérant la nature du sondage qui demandait aux personnes de se révéler un peu plus : 482 membres répondants, pour un taux de participation de plus de 53 %.

Après avoir analysé les réponses du sondage, d'importants thèmes ont été identifiés et retenus afin de mettre en place des initiatives de sensibilisation auprès des membres. En conformité avec ceux-ci, les membres du comité ont recommandé au conseil d'administration deux concepts visant à promouvoir la vie associative et syndicale, dont la mise en œuvre de capsules vidéo et l'organisation d'un dîner-conférence au cours de l'année 2013.

Comité de suivi des placements de l'APAPUL

Ce comité a pour principale fonction d'émettre, au conseil d'administration, des recommandations relatives à la gestion du Fonds de défense professionnelle et à certains actifs de l'Association. De plus, il doit assurer le suivi de la capitalisation du portefeuille et de ses variations trimestrielles.

Les membres du comité ont rencontré le représentant du gestionnaire de fonds Optimum Gestion de placements dans le cadre d'un processus d'évaluation annuelle. Ils ont également assuré un suivi des transactions liées au portefeuille et effectué une analyse des rapports trimestriels qui leur ont été soumis.

Performance du portefeuille

Au 31 mars 2013, la performance du Fonds de défense professionnelle a été de 4,32 % pour les 12 derniers mois depuis le début du mandat avec le gestionnaire Optimum et le portefeuille a connu une performance totale de 7,65 %. Les états financiers au 31 mars 2013 détaillent le niveau de capitalisation du Fonds de défense professionnelle.

Comité d'information et de consultation

Ce comité a pour mandat d'assurer une communication permanente entre le conseil d'administration et les membres et de diffuser toute information provenant des diverses représentations de l'APAPUL et du personnel professionnel. La principale contribution des membres du comité a été de corriger les cinq bulletins d'information *L'APAPULien*, le bulletin golf, le rapport annuel de l'Association et les diverses communications et invitations aux membres. Les membres ont aussi commencé à réfléchir sur l'utilisation par l'Association des réseaux sociaux et sur la mise en valeur des activités de réseautage.

Présidence d'élection

Des élections partielles

En juillet 2012, à la suite de l'élection générale du mois de mars et considérant le fait que des postes sont demeurés vacants, le président d'élection, Luc Simon, a enclenché le processus d'élection partielle pour les groupes Facultés de l'ouest et Vice-rectorat exécutif et au développement. Kathy Faes et Marie Nadeau, toutes les deux de la Faculté des sciences et de génie, et Gérard Tremblay, du Bureau de sécurité de l'information, ont été élus par acclamation.

En janvier 2013, le président d'élection a été tenu de pourvoir le poste vacant à la suite du départ de Gérard Tremblay. Miguel Levasseur, du Service de sécurité et de prévention, a été élu administrateur du groupe Vice-rectorat exécutif et au développement, tandis que Ève Richard, de la Bibliothèque scientifique, a été nommée par le conseil d'administration pour une période de quatre mois, en remplacement de Florence Breton.

Une élection générale

C'est le 18 mars 2013 que le Président d'élection a fait appel à l'assemblée générale pour pourvoir les neuf postes qui se libèrent en mai 2013 au sein du conseil d'administration. À la suite de cet avis, les personnes ci-dessous ont été élues par acclamation et un poste est demeuré vacant au groupe Vice-rectorat aux études et aux activités internationales. Toutes ces personnes entreront en fonction après la prochaine assemblée générale des membres qui aura lieu le 29 mai 2013.

- Facultés de l'est : Gilbert Nadeau
- Facultés de l'ouest : Caroline Dugal
- Rectorat, Vice-rectorats à la recherche et à la création, à l'administration et aux finances, et aux ressources humaines : Najat Aattouri, Jérôme Laroche et Pierre Paquin
- Vice-rectorat aux études et aux activités internationales : François Gagnon et Alain Gendron
- Vice-rectorat exécutif et au développement : Claire Trudel

Comité des activités professionnelles et sociales

Ce comité a comme mandat d'élaborer un programme d'activités professionnelles et de réseautage. Cette année, les diverses activités réalisées ont connu le succès escompté.

Tournoi de golf annuel

Le 15 juin 2012, c'est 128 golfeurs et invités qui ont profité d'une agréable journée ensoleillée au Club de golf du Lac Saint-Joseph à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Cette activité annuelle n'aurait pas lieu sans le dévouement du comité organisateur formé de Frédéric Lavigne, Yvon Mantha, Catherine Normand, Lyne Robitaille, et des bénévoles de la journée, Lucie Garneau, Maria Gosselin, photographe, Éric Matteau, David Tremblay O'Neill et Christopher Viel.

Aussi, l'APAPUL tient à remercier ses partenaires du tournoi : le commanditaire officiel du tournoi, la Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval, SSQ auto, Belden, Coop Zone, Lumisolution, Poudrier Bradet, avocats, Blouin Julien Potvin, comptables agréés, s.e.n.c., Forêt Montmorency, Industrielle Alliance, assurance et services financiers, Solotech, Vitrierie Québec, Ameublement Tanguay, ArcBees, Groupe Bouchersport, Industries Scriptam, Laliberté, Les restaurants Chez Ashton, Normandin Beaudry et le restaurant La Perla.



Dîner-conférence

Le 6 novembre 2012, notre conférencier, Jean Nadeau, a invité les 154 membres présents à « Penser à l'action » afin de réaliser leurs rêves, même les plus fous. Il a démontré l'importance fondamentale qu'ont nos pensées, nos émotions et, inévitablement, nos actions dans notre développement personnel et professionnel.

5 à 7 traditionnel de Noël

Le 12 décembre 2012, nous avons obtenu un immense succès de participation au traditionnel 5 à 7 de Noël, car les 150 places disponibles se sont comblées aussitôt l'invitation lancée. On soupçonne que le choix du restaurant Les 3 brasseurs y était pour quelque chose dans l'enthousiasme des membres.



Nous souhaitons que ce rendez-vous de réseautage annuel continue à croître en popularité afin de permettre à un maximum de membres de rencontrer collègues et amis dans une ambiance décontractée.

Comités de l'Université Laval

Comités de suivi

Programme de formation des gestionnaires

Programme d'initiation en gestion de personnel pour les professionnels

Le programme de formation des gestionnaires est axé sur le développement de compétences-clés de gestion reliées directement aux facteurs de risques les plus importants en matière de santé psychologique au travail. Le bouche-à-oreille motive de nombreuses personnes en situation de gestion à s'y inscrire. Le module consacré à la gestion des conflits suscite beaucoup d'intérêt ainsi que celui sur la gestion dynamique des équipes de travail. Exceptionnellement cette année, la 10^e cohorte est composée de sept membres du personnel professionnel au lieu des six normalement prévus.

Quant au programme d'initiation en gestion de personnel pour les professionnels, il s'adresse aux membres qui désirent acquérir des connaissances et des habiletés de base en gestion de personnel, réfléchir sur leurs intérêts et connaître les défis associés à la gestion de personnel. Lucie Garneau et François Gagnon ont participé à la sélection des 18 membres qui composent la 4^e cohorte.

Grâce à la contribution de notre représentante au comité de formation professionnelle, Lucie Garneau, ces programmes sont financés par le budget de formation pour les membres admissibles.

Représentation externe

Conseil québécois des syndicats professionnels (CQSP)

En 2012-2013, il y a eu un changement à la direction du CQSP. Richard Perron, président du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), a pris la relève à la présidence alors que notre président, Patrice Gosselin, a pris le poste de secrétaire.

Au cours des trois réunions tenues, ils ont discuté de divers sujets, entre autres, des régimes d'assurance collective et de retraite, des villes défusionnées, de la Loi de l'impôt sur le revenu, des enjeux des négociations en cours pour plusieurs syndicats, et de l'impact de la commission Charbonneau sur le monde syndical au Québec.

Conférence des associations de cadres et de professionnels des universités québécoises (CACPUQ)

La CACPUQ a tenu cinq séances au cours desquelles les membres ont abordé les thèmes de l'épuisement professionnel, de la loi 100, de la grève étudiante et de ses conséquences, et du Sommet sur l'enseignement supérieur. La CACPUQ a aussi tenu son colloque bisannuel à l'Université McGill. Le prochain colloque aura lieu en mai 2014 et portera sur les nouvelles technologies et leur influence sur le travail.

En cours d'année, notre nouveau président, Patrice Gosselin, s'est joint à la CACPUQ en remplacement du président précédent, Charles Simard, et a accepté la vice-présidence de la Conférence.

Notre **EXPERTISE** à votre service

L'équipe permanente est composée de trois membres du personnel professionnel de l'Université Laval libérés à temps plein pour assumer leurs fonctions syndicales, d'un conseiller en relations de travail de l'externe de l'Université, et d'une équipe de soutien.

L'équipe-conseil offre des services professionnels à l'ensemble des membres dans une variété de domaines, comme, à titre d'exemples, les relations de travail, la santé et sécurité du travail, la classification, l'assurance collective et le régime de retraite.



Dans l'ordre habituel, à l'avant : Lyne Robitaille, agente de bureau, Patrice Gosselin, président, Lucie Garneau, conseillère en relations de travail.

À l'arrière : Johanne Richard, secrétaire à l'édition, M^e Frédéric Lavigne, conseiller en relations de travail, David Tremblay O'Neil, (étudiant) chargé de programmation et d'analyse, Éric Matteau, directeur général.



Message de la trésorière, Najat Aattouri

Encore cette année, c'est pour moi un privilège de vous présenter les états financiers audités de l'exercice complété le 31 mars 2013. Cet audit s'est déroulé sous un nouveau référentiel comptable, soit les *Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif* (NCOSBL). Ces nouvelles normes n'ont eu aucun impact sur les résultats financiers, mais permettent une divulgation de l'information respectant les meilleures pratiques de l'industrie pour un organisme tel que le nôtre.

Résultats

Grâce aux produits plus importants qu'escomptés et à une gestion rigoureuse des actifs de l'Association, l'exercice financier 2012-2013 s'est soldé par un excédent de 53 439 \$. Ce surplus permet ainsi de porter le Fonds d'administration générale de l'APAPUL à 307 034 \$. Contrairement au Fonds de défense professionnelle, le Fonds d'administration générale permet de financer les projets spéciaux ou de paliers aux imprévus liés à la gestion syndicale.

Fonds de défense professionnelle

Les contributions des membres au Fonds de défense professionnelle ont permis d'en accroître la capitalisation de façon significative, le faisant passer de 709 312 \$ à 1 181 804 \$. Il s'agit d'une progression de la valeur comptable du Fonds de 472 492 \$ ou 66,6 %.

Aucune cible formelle n'a été fixée par les membres quant au niveau de capitalisation que devrait atteindre le Fonds de défense professionnelle. Cependant, afin de permettre un remplacement de revenus minimal sur une durée acceptable, ce dernier devrait représenter au moins 10 % de la masse salariale des membres. Considérant que cette masse salariale représente un peu moins de 60 millions \$ de dollars, l'écart avec la cible théorique à atteindre demeure toujours important.

Regard sur l'exercice 2013-2014

Malgré l'augmentation de la réserve du Fonds d'administration générale pour l'année financière 2012-2013, les projets s'annoncent ambitieux pour la prochaine année.

Effectivement, le conseil d'administration a approuvé un budget comportant une charge extraordinaire pour la mise à jour de la base de données de l'Association et le développement d'un outil d'importation des données transmises par Peoplesoft RH. Ce projet a été rendu nécessaire à la suite de l'implantation de ce progiciel par l'Université Laval. Cette charge spéciale comprend un montant de 85 000 \$ à financer à partir de la réserve du Fonds d'administration générale. De plus, les prévisions liées aux frais de relations de travail ont été revues à la hausse pour tenir compte de plusieurs griefs qui devront être plaidés au cours de la prochaine année et ainsi préserver les droits des membres.

Grâce à l'apport de la réserve du Fonds d'administration générale, les produits et les charges prévus en 2013-2014 demeurent équilibrés et s'élèvent à 990 590 \$, auquel est inclus un versement au Fonds de défense professionnelle estimé à 433 765 \$.

Je tiens à remercier notre directeur général, Éric Matteau, et Lyne Robitaille, agente de bureau, qui ont rendu mes tâches de trésorière plus facilement.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL), qui comprennent le bilan au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) au 31 mars 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers qui indique que l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} avril 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blais Julien Patrin**

Société de comptables professionnels agréés.

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111190

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2013	2013 Prévisions budgétaires (Non auditées)	2013 Réel	2012 Réel
PRODUITS			
Cotisations	417 800 \$	436 341 \$	413 516 \$
Contribution de l'Université pour services rendus	44 611	45 718	44 391
Droits d'entrée	2 000	2 500	2 605
Contribution au Fonds de défense professionnelle	417 800	436 341	366 561
Placements	18 555	27 428	59 419
Variation de la juste valeur des placements	-	19 921	(25 431)
Golf et autres	<u>11 500</u>	<u>22 785</u>	<u>42 259</u>
TOTAL DES PRODUITS	<u>912 266 \$</u>	<u>991 034</u>	<u>903 320 \$</u>
CHARGES			
<i>Ressources humaines</i>			
Salaires	221 547	221 825	243 260
Avantages sociaux	47 175	45 104	53 527
Formation	<u>7 500</u>	<u>3 263</u>	<u>4 231</u>
	<u>276 222 \$</u>	<u>270 219</u>	<u>301 018</u>
<i>Frais d'exploitation</i>			
Local	30 435	30 348	29 683
Télécommunications	4 916	4 363	3 920
Assurances	3 350	3 007	2 976
Équipement et ameublement	14 192	13 086	5 990
Entretien et réparations	3 937	2 840	8 846
Impression	2 500	428	2 427
Publicité et promotion	3 250	1 245	1 684
Livres et périodiques	1 750	1 000	677
Dépenses de bureau	4 500	3 709	3 700
Assemblées et réunions	5 500	6 730	5 812
Honoraires	<u>28 100</u>	<u>33 029</u>	<u>19 590</u>
	<u>102 430 \$</u>	<u>99 785</u>	<u>85 305 \$</u>
<i>Frais financiers</i>			
Intérêts et frais bancaires	1 200	1 338	1 217
Gestion de portefeuille	<u>6 200</u>	<u>9 247</u>	<u>7 025</u>
	<u>7 400 \$</u>	<u>10 585</u>	<u>8 242 \$</u>
<i>Activités professionnelles et sociales</i>			
Représentation et réceptions	8 000	11 772	6 898
Contributions, subventions et adhésions	10 120	10 805	10 197
Formation des membres	12 500	8 887	23 536
Golf	<u>13 500</u>	<u>15 705</u>	<u>12 842</u>
	<u>44 120 \$</u>	<u>47 169</u>	<u>53 473 \$</u>
<i>Frais des relations de travail</i>	<u>53 700 \$</u>	<u>37 345</u>	<u>89 129 \$</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>438 872 \$</u>	<u>465 103</u>	<u>537 167 \$</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>428 394 \$</u>	<u>525 931 \$</u>	<u>366 153 \$</u>

Avoir des membres Exercice terminé le 31 mars	2013		2012	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de défense professionnelle	Total	Total
Solde au début	<u>253 595 \$</u>	<u>709 312 \$</u>	<u>962 907 \$</u>	<u>596 754 \$</u>
Excédent des produits sur les charges	525 931	-	525 931	366 153
Contribution au Fonds de défense professionnelle	(436 341)	436 341	-	-
Revenus de placements	(25 477)	25 477	-	-
Frais financiers	9 247	(9 247)	-	-
Frais de relations de travail	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>326 955 \$</u>	<u>1 161 883 \$</u>	<u>1 488 838 \$</u>	<u>962 907 \$</u>

Bilan (au 31 mars)	2013	2012	1 ^{er} avril 2011
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	113 619 \$	62 915 \$	18 992 \$
Débiteurs	3 786	3 443	36 301
Frais payés d'avance	<u>2 376</u>	<u>2 233</u>	<u>1 935</u>
	119 781	68 591	57 228
PLACEMENTS (note 4)	<u>1 381 154</u>	<u>925 847</u>	<u>598 246</u>
	<u>1 500 935 \$</u>	<u>994 438 \$</u>	<u>655 474 \$</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs	12 097	31 531	56 220
	-	-	<u>2 500</u>
	<u>12 097</u>	<u>31 531</u>	<u>58 720</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Fonds d'administration générale	326 955	253 595	249 638
Fonds de défense professionnelle	<u>1 161 883</u>	<u>709 312</u>	<u>347 116</u>
	<u>1 488 838</u>	<u>962 907</u>	<u>596 754</u>
	<u>1 500 935 \$</u>	<u>994 438 \$</u>	<u>655 474 \$</u>

Engagement (note 5)

Flux de trésorerie	2013	2012
Exercice terminé le 31 mars		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	525 931 \$	366 153 \$
Ajustement		
Variation de la juste valeur de placements	<u>(19 921)</u>	<u>25 431</u>
	506 010 \$	391 584 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(19 920)</u>	<u>5 371</u>
	486 090	396 955
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	<u>(435 386)</u>	<u>(353 032)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	50 704	43 923
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>62 915</u>	<u>18 992</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>113 619 \$</u>	<u>62 915 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		

Notes aux états financiers au 31 mars 2013

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un syndicat regroupant l'ensemble des membres du personnel administratif professionnel de l'Université Laval. Ses principaux mandats sont de défendre l'intérêt de ses membres, de contribuer à leur développement professionnel et de les informer à propos des enjeux organisationnels communs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés sur base d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont le soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations que ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'Association a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 - *Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif* relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'Association a choisi de se prévaloir de l'exemption suivante :

- Désignation des placements pour qu'ils soient évalués à la juste valeur à la date de transition.

Au 1^{er} avril 2011, l'Association a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur. Selon l'ancien référentiel, ces placements avaient été comptabilisés aussi à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et les gains latents étaient présentés directement à l'état de l'avoir des membres. Ces gains non matérialisés sont maintenant comptabilisés aux résultats. Il n'y a donc aucun effet net sur les placements, ni sur l'avoir des membres. Toutefois, ce changement a eu un effet à l'état des résultats.

	Bilan au 1 ^{er} avril 2011 selon les états financiers établis antérieurement	Variation à l'actif net	Bilan au 1 ^{er} avril 2011 selon le nouveau référentiel
Placements			
Dépôts à terme	145 124 \$	-	145 124 \$
Fonds d'actions et d'obligations	<u>453 122</u>	-	<u>453 122</u>
	<u>598 246 \$</u>	<u> \$</u>	<u>598 246 \$</u>

Rapprochement de l'avoir des membres figurant dans les états financiers au 1^{er} avril 2011

Avoir des membres au 1 ^{er} avril 2011	585 283 \$
Gains cumulés portés directement à l'état de l'avoir des membres	<u>11 471</u>
Avoir des membres au 1 ^{er} avril 2011 selon les états financiers établis antérieurement	596 754
Variation de l'avoir des membres :	
Variation cumulée de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	11 471
Radiation des gains cumulés sur les actifs financiers disponibles à la vente	<u>(11 471)</u>
Avoir des membres au 1 ^{er} avril 2011 selon le nouveau référentiel	<u>596 754 \$</u>

Rapprochement de l'excédent des produits sur les charges figurant dans les états financiers au 31 mars 2012

Excédent des produits sur les charges au 31 mars 2012 selon les états financiers établis antérieurement	391 584 \$
Variation aux résultats : Variation de la juste valeur des placements	<u>(25 431)</u>
Excédent des produits sur les charges au 31 mars 2012 selon le nouveau référentiel	<u>366 153 \$</u>

4. PLACEMENTS

	2013	2012
Dépôts à terme rachetables, 1,35 % à 2 %, échéant d'avril 2014 à janvier 2017	148 969 \$	147 414 \$
Fonds d'actions et d'obligations (coût de 1 202 113 \$ en 2013; 768 283 \$ en 2012)	<u>1 232 185</u>	<u>778 433</u>
	<u>1 381 154 \$</u>	<u>925 847 \$</u>

5. ENGAGEMENT

En vertu d'un contrat de location-exploitation, échéant au 31 août 2015, les loyers minimums futurs exigibles totalisent 64 330 \$ et se répartissent comme suit pour les trois prochains exercices :

2014	26 785 \$
2015	26 785 \$
2016	11 160 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association considère qu'elle dispose de facilités de crédit suffisantes afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Association est principalement exposée au risque de prix autre.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La société est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'actions et d'obligations cotées en bourse.

Prévisions budgétaires 2013-2014	2013-2014	2012-2013 (Non auditées)	2012-2013 Réel
PRODUITS			
Cotisations	445 907 \$	417 800 \$	436 341 \$
Contribution de l'Université pour services rendus	44 820	44 611	45 718
Droits d'entrée	2 500	2 000	2 500
Contribution au Fonds de défense professionnelle	445 907	417 800	436 341
Placements	35 458	18 555	27 428
Variation de la juste valeur des placements	-	-	19 921
Golf et autres	16 000	11 500	22 785
TOTAL DES PRODUITS	<u>990 592 \$</u>	<u>912 266 \$</u>	<u>991 034</u>
CHARGES			
<i>Ressources humaines</i>			
Salaires	227 799	221 547	221 852
Avantages sociaux	51 293	47 175	45 104
Formation	7 500	7 500	3 263
	<u>286 592 \$</u>	<u>276 222 \$</u>	<u>270 2019</u>
<i>Frais d'exploitation</i>			
Local	30 932	30 435	30 348
Télécommunications	4 600	4 916	4 363
Assurances	3 030	3 350	3 007
Équipement et ameublement	7 849	14 192	13 086
Entretien et réparations	1 000	3 937	2 840
Impression	3 200	2 500	428
Publicité et promotion	17 608	3 250	1 245
Livres et périodiques	1 350	1 750	1 000
Dépenses de bureau	4 500	4 500	3 709
Assemblées et réunions	6 000	5 500	6 730
Honoraires	130 700	28 100	33 029
	<u>210 769 \$</u>	<u>102 430 \$</u>	<u>99 785</u>
<i>Frais financiers</i>			
Intérêts et frais bancaires	550	1 200	1 338
Gestion de portefeuille	11 600	6 200	9 247
	<u>12 150 \$</u>	<u>7 400 \$</u>	<u>10 585</u>
<i>Activités professionnelles et sociales</i>			
Représentation et réceptions	9 000	8 000	11 772
Contributions, subventions et adhésions	10 390	10 120	10 805
Formation des membres	13 425	12 500	8 887
Golf	13 500	13 500	15 705
	<u>46 315 \$</u>	<u>44 120 \$</u>	<u>47 169</u>
<i>Frais des relations de travail</i>			
	<u>86 000 \$</u>	<u>53 700 \$</u>	<u>37 345</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>641 826 \$</u>	<u>438 872 \$</u>	<u>465 103</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>348 766 \$</u>	<u>428 394 \$</u>	<u>525 931 \$</u>

